

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D030/2021

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 24 juin 2021

<p>Nombre de membres en exercice : 21</p> <p>Présents : 11</p> <p>Pouvoir : 2</p> <p>Votants : 13</p>

Étaient présents : M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, Mme FERIÈRE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme HALBOUT Nicolle, Mme HEURTAUX Jocelyne, Mme MAGNAN Nora, Mme PERRET Florence, M. POUCKET Ghislain, Mme VAGNER Marie-Lyne

Monsieur GRAVELLE Nicolas, Président, a quitté la séance conformément à l'article 2121-14 du CGCT.

Arrivée de Madame FERIÈRE avec pouvoir de Madame GUERRAND.

Étaient absents : Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, M. LAHRECH Ahmed, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme TELLIER Gaëlle,

Pouvoir : Mme DELACROIX-MALVASIO a donné pouvoir à Mme GARNIER ; Mme GUERRAND a donné pouvoir à Mme FERIÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

Objet : Présentation et approbation du compte administratif 2020 : M14 - Budget principal du C.I.A.S

PJ : Compte administratif 2020

Il est rappelé qu'en application de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, la date limite de vote, par les assemblées délibérantes, des comptes de gestion du comptable et des comptes administratifs (CA) est fixée au 30 juin.

Considérant que le vote du compte de gestion est bien intervenu préalablement à celui du compte administratif ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sous la présidence de Madame VAGNER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 M14 - Budget Principal du Centre Intercommunal d'Action Sociale dressé par Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2020 – M14 Budget Principal du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.), lequel peut se résumer ainsi :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 082 824,71	G	4 073 062,85
	Section d'investissement	B	101 507,76	H	53 975,54

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	76 099,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	124 212,63 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	4 184 332,47	=G+H+I+J	4 327 350,07
-----------------------------------	-----------	--------------	----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	8 056,79	L	4 500,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	8 056,79	=K+L	4 500,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 082 824,71	=G+H+K	4 149 161,90
	Section d'investissement	= B+D+F	109 564,55	=H+J+L	182 688,17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 192 389,26	=G+H+I+J+K+L	4 331 850,07

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat de l'exercice	9 761.86		47 532.22	0
Antérieur reporté		76 099.05		124 212.63
Résultat de clôture 2020		66 337.19		76 680.41
Reports de crédits			8 056.79	4 500.00

↳ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

↳ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

↳ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

↳ Vote ce compte administratif, Monsieur le Président s'étant retiré de la séance au moment du vote.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
11	2	13	0	13	0	13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.

